

GRAHAM

ROBB

Une histoire  
buissonnière  
de la France



**Champs** histoire

Extrait de la publication

**GRAHAM ROBB**

## Une histoire buissonnière de la France

«Ce livre est le résultat de 22 500 kilomètres à vélo et quatre années en bibliothèque. Il décrit la vie des habitants de la France de la fin du XVII<sup>e</sup> au début du XX<sup>e</sup> siècle. C'est le guide historique que j'aurais voulu lire lorsque je me suis lancé à la découverte de la France.»

Chaque été depuis vingt ans, Graham Robb, spécialiste de littérature et cycliste chevronné, parcourt avec son épouse les routes de France. De leurs pérégrinations est né ce livre extraordinaire, qui emmène le lecteur en promenade dans les chemins buissonniers de notre histoire : où l'on découvre le sort tragique de l'homme qui cartographia le premier, en 1740, le mont Gerbier-de-Jonc ; où l'on apprend l'issue cocasse de la bataille de Roquecèzière, qui déchira en 1884 deux villages voisins de l'Aveyron ; où l'on s'étonne des déboires linguistiques de Racine, lequel eut toutes les peines du monde, lors d'un voyage en Provence en 1661, à se faire comprendre...

Au lecteur de se laisser guider par la plume savoureuse de cet explorateur venu d'outre-Manche : en remontant le cours de l'Histoire pour plonger au cœur d'une France encore sauvage et indomptée, il découvrira un pays dont il ne soupçonnait pas l'existence.

Historien britannique, **Graham Robb** est l'auteur de plusieurs livres sur le XIX<sup>e</sup> siècle français. Son *Histoire de Paris par ceux qui l'ont fait* (Champs, 2012) a régalé des dizaines de milliers de lecteurs amoureux d'histoire et de littérature.

Traduit de l'anglais par Isabelle Taudière.

En couverture : Illustration  
par Éric Doxat © Flammarion.

**Flammarion**

Une histoire buissonnière  
de la France

DANS LA MÊME COLLECTION

Graham Robb, *Une histoire de Paris par ceux qui l'ont fait.*

Graham Robb

Une histoire buissonnière  
de la France

*Traduit de l'anglais (Royaume-Uni)  
par Isabelle D. Taudière*

**Champs histoire**

Titre original :  
*The Discovery of France*  
Copyright © Graham Robb 2007  
© Flammarion, 2011, pour la traduction française.  
ISBN : 978-2-0813-1569-3

*Pour Margaret*



## Itinéraire

**I**L Y A UNE QUINZAINE D'ANNÉES, j'ai entrepris d'explorer le pays sur lequel j'étais censé faire autorité. Il m'apparaissait depuis quelque temps déjà que la France dont j'enseignais et étudiais la littérature et l'histoire n'était qu'une fraction du vaste territoire que j'avais pu voir lors de mes vacances, voyages d'études et aventures. La connaissance professionnelle que j'en avais reflétait la vision parisianiste d'écrivains comme Balzac et Baudelaire, pour qui les boulevards extérieurs de Paris marquaient la frontière du monde civilisé. Mon expérience accidentelle était légèrement plus étendue. J'avais vécu dans un village de Provence et un hameau de Bretagne, côtoyant des gens dont la langue maternelle n'était pas le français mais le provençal ou le breton, et ce fut en travaillant dans un garage de la banlieue parisienne que j'appris réellement à parler français, au contact d'un Berbère algérien des montagnes de Kabylie. Sans lui, le dialecte parisien du chef d'atelier m'aurait été totalement impénétrable.

Dans les périodes historiques dont j'ai fait mon foyer intellectuel, le fossé entre savoir livresque et vécu était encore plus vertigineux. À côté de la France familière de la monarchie et de la République, assemblée à partir de provinces médiévales, réorganisée par la Révolution et Napoléon, puis modernisée par le chemin de fer, l'industrie et la guerre, il y avait une France où, un siècle plus tôt à peine, le français était une langue étrangère pour la majorité de la population. C'était un pays qui n'avait pas encore été précisément cartographié dans

sa totalité. Un peu plus loin dans le temps, d'après récits décrivaient un territoire fracturé par d'immémoriales divisions tribales, parcouru de réseaux de communication préhistoriques et pétri de croyances préchrétiennes. Des historiens et des anthropologues l'appelaient sans ironie aucune la « Gaule » et allaient puiser chez Jules César leurs informations sur les habitants de l'arrière-pays inexploré.

Ce fut en redécouvrant la machine miraculeuse qui avait ouvert les provinces à des millions de gens à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle que je commençai véritablement à entrevoir cette autre France. Une ou deux fois par an, j'effectuais en compagnie de la dédicataire de ce livre un voyage en France à la vitesse d'une diligence du XIX<sup>e</sup> siècle. Tout indiqué pour effectuer une recherche poussée sur les produits du terroir, le vélo ouvre également un immense appétit de connaissances. Certaines conjonctions entre terrain, route, conditions météorologiques et odeurs s'impriment avec une inexplicable clarté sur le cerveau du cycliste, et reviennent parfois des années plus tard le harceler de leurs questions nébuleuses. Le vélo déroule un panorama à 360 degrés sur le paysage, permet d'en saisir les moindres gradations à travers les changements de braquet et de tension musculaire, de sorte qu'il est difficile d'en perdre une miette, depuis les banlieues parisiennes fatales pour les pneus jusqu'aux plaines provençales battues par le mistral. Comme par un fait exprès, l'itinéraire d'un cyclotouriste recrée par ailleurs des parcours bien plus anciens : les pistes de transhumance, les voies commerciales gallo-romaines, les chemins de pèlerinage, les confluences de fleuves disparues sous les friches industrielles, les routes de vallées et sentiers de crêtes jadis encombrés de colporteurs et de populations migrantes. Lorsque l'on se déplace en vélo, la conversation s'établit aisément, voire inévitablement, avec toutes sortes de gens – des enfants, des nomades, des automobilistes perdus, des historiens amateurs locaux et, bien entendu, des chiens, dont le comportement collectif est un indicateur aussi sûr de l'état d'esprit de certaines régions que pouvait l'être autrefois le comportement humain.

Année après année, chaque voyage devenait un puzzle complexe en quatre dimensions. Je voulais savoir à côté de quoi je passais et ce que j'aurais vu un ou deux siècles plus tôt. Je crus dans un premier temps avoir trouvé la solution en transportant une bibliothèque miniaturisée d'histoires modernes, de guides et récits de voyageurs anciens, reproduits sur papier fin en tout petits caractères. Ainsi réduit, un ensemble de rapports rédigés par les préfets que Napoléon avait envoyés après la Révolution cartographier et décrire les provinces inconnues pesait à peine plus lourd qu'une chambre à air de secours. Mais je dus bientôt me rendre à l'évidence : la *terra incognita* s'étendait infiniment plus loin que je ne l'avais pensé et il me faudrait consacrer beaucoup plus de temps à la tâche autrement éprouvante, physiquement, de la recherche sédentaire.

Ce livre, dont le titre original était *La Découverte de la France*, est le résultat de vingt-deux mille cinq cents kilomètres en selle et quatre années en bibliothèque. Il décrit la vie des habitants de la France – dans la mesure du possible à travers leur propre regard – et l'exploration et la colonisation de leur région par des étrangers et des métropolitains, de la fin du XVII<sup>e</sup> au début du XX<sup>e</sup> siècle. Il suit un parcours relativement chronologique, de la fin du règne de Louis XIV à la déclaration de la Première Guerre mondiale, s'autorisant parfois quelques crochets par la Gaule préromaine et la France actuelle.

La première partie décrit les populations de la France, leurs langues, croyances et vie quotidienne, leurs voyages et découvertes, et les autres créatures avec lesquelles ils partageaient leur espace. Dans la deuxième partie, le territoire est cartographié, colonisé par des administrateurs et des touristes, remodelé politiquement et physiquement, et transformé en un État moderne. La différence entre les deux parties correspond peu ou prou à celle qui distingue l'ethnologie de l'histoire – la description d'un monde permanent et d'un monde en permanente mutation. Je me suis efforcé de rendre les jeux d'engrenage complexes entre des sphères disparates et concurrentes, de montrer un pays où les trains de mule cohabitaient avec les trains du chemin de fer, et où les sorcières et les explorateurs faisaient encore florès à l'époque où Gustave Eiffel

métamorphosait le profil de Paris. Les lecteurs plus familiers du trajet direct de l'histoire politique pourront reprendre leurs marques à partir de la chronologie des événements présentée en fin de volume.

Ces pages devaient à l'origine composer le guide historique que j'aurais voulu lire lorsque je me suis lancé à la découverte de la France, un livre dans lequel les habitants ne seraient pas de simples données statistiques extraites de leur milieu, « la France » et « les Français » signifieraient autre chose que Paris et une poignée d'individus puissants, et le passé ne serait pas une échappatoire au présent mais un moyen de l'éclairer et de l'apprécier pleinement. Il peut se lire aussi bien comme une histoire sociale et géographique que comme un recueil de contes et de tableaux ou un complément à un guide. Plus qu'un récit définitif, il propose un itinéraire possible. Chaque chapitre aurait aisément pu faire l'objet d'un volume à part entière, mais l'ouvrage est déjà trop lourd pour trouver sa place dans des sacoches de vélo. Son écriture fut une aventure et j'espère que sa lecture révélera l'ampleur de ce qui reste à découvrir.





## Les provinces avant la Révolution



Les départements en 1808



# Première partie



## Le continent inexploré

**P**AR UN ÉTÉ DU DÉBUT des années 1740, au dernier jour de sa vie, un jeune Parisien devint le premier cartographe moderne à voir le mont Gerbier-de-Jonc. Cet étrange cône volcanique surplombe un paysage désolé de prairies et de ravines, balayé par le souffle glacial du burle. À cinq cent soixante kilomètres au sud de Paris, sur un point de la carte diamétralement opposé à la capitale, il est à cheval sur la ligne de partage des eaux de l'Atlantique et de la Méditerranée. Au pied de son versant occidental, près d'un abreuvoir en bois où les bêtes venaient boire autrefois, la Loire entame son parcours de mille kilomètres, s'écoulant vers le nord puis dessinant vers l'ouest un grand arc à travers les marais de Touraine pour frôler les confins de la Bretagne et rejoindre l'océan Atlantique. À une cinquantaine de kilomètres à l'est, les eaux très fréquentées du Rhône transportaient des passagers et des marchandises jusqu'aux ports de la Méditerranée, mais il aurait fallu plus de trois jours pour y parvenir, à travers un chaos pratiquement désert d'anciennes gorges et coulées de lave.

Si le voyageur avait escaladé le sommet de roche phonolithique – ainsi nommée pour le carillon que font entendre les pierres en s'ébouyant sous les pieds du grimpeur – il aurait contemplé un splendide panorama : à l'est, le long rideau blanc des Alpes, depuis le massif du Mont-Blanc jusqu'aux flancs arides du mont Ventoux sur lesquels viennent buter les plaines de Provence ; au nord, les crêtes boisées du Forez et les brumes descendant du Jura sur le plat arrière-pays lyonnais ; à l'ouest,

les Cévennes sauvages, le plateau du Cantal et toute la chaîne volcanique de la Haute-Auvergne. C'était un rêve de géomètre – près d'un treizième de la superficie de la France étalé comme une carte.

Du haut de cette éminence, il aurait pu embrasser d'un seul regard plusieurs petites régions dont les habitants soupçonnaient à peine l'existence de leurs voisins. À une journée de marche dans n'importe quelle direction on devenait incompréhensible, car le massif du Mézenc auquel appartenait la montagne était aussi une ligne de partage des langues. Les gens qui voyaient le soleil disparaître derrière le Gerbier-de-Jonc parlaient un groupe de dialectes ; sur le versant exposé au couchant, on en utilisait un autre. À soixante-cinq kilomètres au nord, les vigneron et magnaniers du Lyonnais avaient un idiome totalement à part, que les savants n'avaient toujours pas identifié ni nommé. Dans la région que le voyageur avait quittée la veille, un tout autre langage avait cours, et bien que sa propre langue maternelle, le français, en fût une variante, il aurait eu du mal à comprendre les paysans qui le virent passer.

Le voyageur en question (dont le nom ne nous est pas parvenu) faisait partie d'une expédition chargée de préparer le terrain au levé de la première carte de France fiable. L'astronome Jacques Cassini avait constitué une équipe de jeunes géomètres instruits de la nouvelle science de la cartographie et équipés d'instruments portatifs fabriqués spécialement pour l'occasion. Le père de Cassini avait étudié les anneaux de Saturne et mesuré les dimensions du système solaire. Sa carte de la Lune était plus précise que beaucoup de cartes de France, où plusieurs taches blanches marquaient encore des régions inexplorées. Bientôt, le territoire national serait pour la première fois révélé dans tous ses détails, comme s'il était vu d'une grande hauteur au-dessus de la Terre.

Une partie de l'expédition avait longé la Loire aussi loin que possible. Les routes et chemins apparaissaient et disparaissaient au gré des saisons et passaient souvent par des forêts n'offrant aucune visibilité, de sorte que le fleuve était l'unique guide sûr vers l'intérieur. Mais au sud de Roanne, la Loire

était un torrent fougueux qui se faufilait entre d'étroites gorges. Par endroits, c'était à peine si on pouvait la suivre, et moins encore l'emprunter comme voie de transport. Le vaste plateau du Massif central demeurait la forteresse qu'avaient connue les tribus arvernes à l'époque où elles tenaient tête aux Romains. Ses cours d'eau n'étaient pas navigables et ses liaisons avec le reste de la France pratiquement inexistantes. La malle-poste de Paris s'arrêtait à Clermont. Une correspondance desservait péniblement Le Puy, à deux jours de voiture au sud-est. Au-delà, il n'y avait plus que des sentiers muletiers et la pleine campagne. Même un siècle plus tard, rares étaient ceux qui pouvaient s'éloigner du clocher qui les avait vus naître sans se perdre.

Lorsqu'il atteignit le pied du Mézenc, notre géomètre était à deux jours de la route la plus proche. Le seul établissement humain digne de ce nom à des kilomètres à la ronde était un village de misérables chaumières de lave noire. Selon une carte de l'époque, Les Etables aurait dû se trouver à plusieurs kilomètres au sud-ouest. En fait, le hameau bordait un chemin conduisant au sommet du Mézenc. Une petite tour faciliterait les observations si le temps restait dégagé, et peut-être y aurait-il un curé parlant français pour identifier des hameaux isolés et indiquer le nom des bois et des rivières. Il n'y avait en tout état de cause nulle autre part où passer la nuit.

L'arrivée d'un inconnu dans ces parages était un événement notable. Pour les villageois isolés, un homme en costume étranger qui braquait d'explicables instruments sur des rochers pelés n'annonçait rien qui vaille. On avait remarqué après le passage de l'un de ces sorciers que la vie devenait plus dure. Les récoltes séchaient sur pied ; les bêtes se prenaient à boiter ou étaient emportées par des maladies ; on retrouvait dans les collines des moutons déchiquetés par quelque chose de plus sauvage qu'un loup ; et, pour des raisons qui demeuraient obscures, les impôts augmentaient.

Cent ans plus tard, cette partie de la France était toujours une contrée isolée et dangereuse. Un géographe du XIX<sup>e</sup> siècle recommandait de visiter la région du Mézenc en ballon, à

condition toutefois que l'aéronaute « pût se maintenir hors de portée du fusil<sup>1</sup> ». En 1854, dans son guide à l'intention des voyageurs en France, Murray conseillait aux touristes et géologues amateurs qui descendaient de la diligence à Pradelles et s'aventuraient en rase campagne en quête de « sites sauvages et singuliers » de ne pas s'attendre à un accueil chaleureux. « Il n'y a pratiquement aucune auberge sur cette route, qui peut difficilement se faire en une journée ; et les gens sont rudes et inhospitaliers<sup>2</sup>. » Le guide s'abstenait, peut-être à dessein, de tout commentaire sur Les Estables, pourtant sur la route, et ne faisait aucune mention de l'unique événement qui avait inscrit le village dans l'histoire – en ce jour d'été du début des années 1740, où un jeune géomètre de l'expédition Cassini fut massacré à coups de hache par les gens du pays<sup>3</sup>.

\*

À CE QUE NOUS SAVONS, les villageois des Estables ne furent jamais sanctionnés pour le meurtre du géomètre de Cassini. Si l'on en juge par divers incidents de ce genre survenus dans d'autres régions françaises, sa mort fut le résultat d'une décision collective de gens qui vivaient selon leurs propres lois, non écrites. Toute ingérence extérieure était perçue comme une intrusion malfaisante. Dans de nombreuses régions de France, jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, les paysans demandaient au Ciel de les garantir de Satan, des sorciers, des chiens enragés et de « la Justice<sup>4</sup> ».

Les gens de Mézenc, comme ceux de bien d'autres villes et villages de France, ne se considéraient d'ailleurs pas « français<sup>5</sup> ». Très peu auraient au demeurant su dire ce que signifiait exactement ce mot. Ils savaient ce qu'ils devaient savoir pour survivre d'une saison à l'autre. Certains partaient chercher du travail dans le Sud. Ils commerçaient avec leurs voisins et louaient leurs terres à des bergers qui, l'été venu, conduisaient sur leurs pâturages d'immenses troupeaux de moutons s'étirant sur cinq mille mètres. Mais ces déplacements, réglés par la tradition, étaient confinés à d'anciens itinéraires immuables.

Lorsque, en 1859, George Sand s'aventura dans la région, elle s'étonna que « les gens qui habitent [le pays] ne le connaissent pas plus que les étrangers ». Son guide local se montra incapable de nommer la montagne (le Mézenc) « qui lui crève les yeux [...] depuis qu'il est au monde <sup>6</sup> ».

Avant comme après la révolution de 1789, s'amuser de l'ignorance des paysans était l'un des grands divertissements de la petite élite instruite. Des relations faisant état de sauvages à demi humains et de troglodytes se déplaçant en rampant tapis dans les fourrés et les anfractuosités du sol confortaient la minorité civilisée dans son sentiment de distinction. L'ignorance était pourtant mutuelle. Quarante ans après l'assassinat du jeune géomètre, les rares individus qui avaient les moyens de s'offrir les cartes de Cassini ou le privilège de les consulter dans une collection privée auraient pu imaginer que les montagnes et les ravins de la région du Mézenc n'étaient plus une *terra incognita*. Ils pouvaient localiser Les Estables près de la bordure sud-est de l'antique plateau où jaillissent la plupart des grands fleuves, sur une ligne partant de Bordeaux pour buter sur les contreforts des Alpes, au pied d'une montagne que les cartes appelaient le « Mont inaccessible ». Mais les petites chaumières et les tourelles qui représentaient des établissements humains sur la carte étaient d'une précision fallacieuse. Beaucoup de ces lieux n'avaient en fait été qu'entraperçus par les cartographes du haut d'arbres ou de tours.

Un historien moderne laissant derrière lui les villages tranquilles et les grandes routes presque désertes de la France des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles en apprendrait davantage du guide illettré de George Sand que de la célèbre touriste. À bien des égards, plus la carte est précise, plus elle donne une impression trompeuse. La plupart des définitions officielles et politiques du pays sont absolument inutiles à décrire le monde de ses habitants. Pour quiconque entreprend la traversée du pays, elles n'offrent que de vagues repères et procurent le sentiment rassurant de savoir où la route est censée mener.

Pour l'heure, la France prérévolutionnaire peut donc nous apparaître comme une nation composée de plusieurs provinces

féodales, ou « généralités ». Certaines, les « pays d'état », avaient leur propre parlement régional et levaient elles-mêmes leurs impôts. D'autres, les « pays d'élection », payaient directement tribut au trésor royal. Beaucoup faisaient partie de la France depuis moins de quatre cents ans (voir « Chronologie », p. 451). Pour les historiens qui tentaient de décrire le royaume dans son ensemble, les effets chaotiques du morcellement de l'empire de Charlemagne en 843, et même les divisions tribales décrites par Jules César, étaient toujours apparentes dans le labyrinthe de barrières douanières intérieures et la mosaïque de systèmes juridiques.

Ce fatras d'anciens fiefs était toutefois contrôlé par une monarchie ambitieuse et de plus en plus puissante. La Gaule romaine avait été tournée vers la Méditerranée. Désormais, le pouvoir économique et politique était fermement ancré dans le nord. En 1682, Louis XIV déménagea sa cour en lisière d'une forêt de chasse à vingt kilomètres au sud-ouest de Paris. Les avenues de Versailles et les boulevards de Paris furent progressivement prolongés dans un royaume qui, aux yeux des gens instruits, semblait l'œuvre de la divine providence. La France n'avait pratiquement que des frontières naturelles : l'océan Atlantique à l'ouest : les Pyrénées et la Méditerranée au sud ; les Alpes, le Jura et le Rhin à l'est ; la Manche au nord-ouest. Seule la limite nord-est ouvrait sur une plaine, mais elle fut consolidée par la conquête de l'Artois et de la Flandre. L'annexion de la Lorraine donnerait par la suite au royaume sa forme satisfaisante, providentielle. Un guide pour les voyageurs étrangers et français publié en 1687 brossait le tableau familier et rassurant d'une nation « jointe et unie en toutes ses parties et provinces », « assise au milieu de l'Europe », « presque ronde et comme en ovale <sup>7</sup> ».

Ce même guide affirmait que la France était une nation densément peuplée où il ne restait presque plus un arpent de terre non cultivée, dotée d'un système de transport rapide et d'un vaste réseau d'auberges confortables pratiquant des tarifs modérés. C'était le genre de mirage radieux qui aurait pu apparaître dans un ciel d'été au-dessus des forêts soigneusement

entretenues de Versailles. Ce sera pour quelque temps notre dernière vision d'un pays ordonné et compréhensible.

\*

CENT CINQUANTE ANS avaient passé depuis que le Contrôleur général de Louis XIV, Colbert, avait rêvé d'un réseau routier qui unirait et dynamiserait le royaume ; pourtant, en juin 1837, lorsque Henri Beyle – que l'on connaîtrait plus tard sous le nom de Stendhal – descendit de la diligence publique pour se dégourdir les jambes au relais de poste de Rousselan, à vingt-sept kilomètres de la ville de Bourges, il fut frappé par un sentiment « d'isolement complet <sup>8</sup> ». (C'était un homme qui avait partagé la marche forcée de l'armée en retraite de Napoléon dans les infinies steppes de Russie.) Mis à part la maison de poste proprement dite et les flèches de la cathédrale de Bourges en bordure de la plaine boisée, il ne vit aucune trace de vie humaine. Quelques heures plus tard, passé une ceinture marécageuse plantée de choux, les seules figures humaines qu'il aperçut dans Bourges furent celles d'un groupe de soldats et d'un valet d'auberge à demi endormi.

La ville située au centre géographique de la France semblait totalement morte. Et dans celle que Stendhal avait quittée le matin même, La Charité-sur-Loire, il y avait si peu de passage que tout le monde savait où il allait et pourquoi il avait été obligé de faire halte (un essieu cassé) avant même qu'il eût parlé à âme qui vive <sup>9</sup>. Un voyage de huit heures l'attendait par la diligence de nuit, pour rejoindre Châteauroux, à soixante-cinq kilomètres à l'ouest. Il quitta Bourges à neuf heures du soir. À minuit, il était à Issoudun, chef-lieu fièremment somnolent qui avait gagné une bataille pour se maintenir dans son état de stagnation économique et sociale en obligeant l'ingénieur à déporter le tracé de la route de Paris à Toulouse à cinq lieues à l'ouest <sup>10</sup>. Napoléon lui avait fait l'honneur d'en faire un lieu d'exil intérieur <sup>11</sup>. Cinq heures plus tard, le roulement de la diligence de Stendhal résonnait sur le pavé de Châteauroux, capitale du département de l'Indre et plus grande ville de l'ancienne province du Berry.

La solitude que découvrait Stendhal n'avait rien d'exceptionnel. Pour les voyageurs abrutis par des heures de monotonie et de désolation, une petite ville provinciale comme Châteauroux était une oasis de bruit et d'animation agaçante. Après lui, des touristes en quête d'isolement pittoresque s'étonneraient du vacarme ambiant de minuscules bourgades dressant leurs remparts tumultueux contre le silence environnant : les cloches sonnaient au moindre prétexte, des leviers de pompes mal graissés crissaient, et les conversations normales se tenaient à un volume sonore qui semblerait aujourd'hui délibérément grossier <sup>12</sup>.

Aux portes de Châteauroux commençait un pays de marécages et de landes, la Brande. Certains de ses plus jeunes habitants n'avaient jamais vu de route pavée, et moins encore de voiture à quatre roues fonçant dans la campagne telle une maison enchantée <sup>13</sup>. Des prêtres défroqués réfugiés dans la Brande sous la Révolution s'étaient rendus de leur propre gré au bout de quelques jours.

Derrière les places, monuments et salles d'apparat qui forment la toile de fond de la plupart de l'histoire française, il y avait un monde de tribus antiques et d'immenses espaces innocupés. Quiconque empruntait la route de Toulouse à Paris devait endurer pendant au moins onze heures la traversée d'une région pestilentielle et humide d'étangs stagnants et de bois chétifs, la Sologne : « un pays désolé, sur une route difficile, sablonneuse, déserte ; on ne voyait au loin ni château, ni ferme, ni village ; quelques misérables masures isolées <sup>14</sup>. » La grande route de l'est, reliant Paris à Strasbourg, puis à l'Allemagne, parcourait les plaines nues et uniformes de Champagne, où les villages étaient si rares que l'on préservait de simples buissons d'aubépine comme de précieux repères <sup>15</sup>.

Quand le poète romantique Alfred de Vigny exprimait le souhait d'apparence peu romantique : « Ne me laisse jamais seul avec la Nature », c'était un homme qui avait beaucoup voyagé en France qui écrivait <sup>16</sup>. Les mots « Sologne », « Champagne », « Dombes », « Double », « Brenne » et « Landes » éveillaient autant d'horreur chez les voyageurs que les cols les plus sauvages des Alpes et des Pyrénées. Les écrivains les plus

prolixes peinaient même à trouver quelque commentaire sur ces régions désolées. Les guides et récits de voyageurs se bornaient souvent à une observation laconique : « Rien de notable. »

Des garrigues rouges et pierreuses de l'Esterel, en Provence, jusqu'aux océans d'ajoncs, de genêts et de bruyère qui couvraient une grande part de la Bretagne, la France était une terre de déserts. Le plus étendu était les Landes. Dans le sud-ouest du pays, huit mille kilomètres carrés de broussailles, de plantations de pins et de sable noir occupaient un triangle délimité par la Garonne, les contreforts des Pyrénées et les gigantesques dunes de sable dévorant la terre, les « montagnes errantes » de Mimizan et d'Arcachon. La zone de silence, où jamais l'on n'entendait le chant d'un oiseau, commençait tout juste au sud de Bordeaux et se poursuivait pendant deux jours jusqu'à ce que ce talus de sable affaissé qui passait pour une route atteigne les faubourgs de Bayonne. Les voyageurs signalaient parfois avoir aperçu de grandes silhouettes arachnéennes sur l'horizon, quelques anciens fours à briques et huttes de bois et d'argile délabrées, mais pas grand-chose d'autre.

Jusqu'en 1867, après plus d'un siècle de progrès agricoles, un recensement national estimait que 43 % des terres cultivables étaient « dominées par les forces de la nature <sup>17</sup> » : des pâtures, des forêts et des landes. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, on redoutait encore les loups dans plusieurs régions de l'intérieur, telle la Dordogne. En 1789, alors que le Parlement révolutionnaire débattait de la division des anciennes provinces en départements et communes, d'aucuns craignaient que l'on ne crée des circonscriptions fantômes dont l'hypothétique population serait gouvernée par un représentant inexistant <sup>18</sup>.

Ce monde étonnamment spacieux, dont les habitants commenceront à apparaître au chapitre suivant, est presque inconcevable sans un réétalonnage radical de l'échelle de densité et de dispersion démographique. Les cinq cent vingt mille kilomètres carrés du plus grand pays européen étaient amplifiés par une conception médiévale du temps. À la veille de la Révolution, la France mesurait trois semaines de long (de Dunkerque à Perpignan) et autant de large (de Strasbourg à Brest). Les temps de trajet n'avaient pratiquement pas évolué depuis

l'époque romaine, quand les marchands de vin pouvaient gagner la Manche depuis les ports de la Méditerranée en moins d'un mois<sup>19</sup>. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la vitesse des voyages n'augmenta que pour une poignée de nantis, et encore fallait-il compter sur sa bonne étoile. Marseille était à moins de deux semaines de Paris, dans certaines conditions toutefois : un temps parfait, une route fraîchement réparée, une voiture moderne munie de bonnes suspensions, des chevaux en bonne santé et un cocher rapide mais prudent qui n'avait jamais soif et jamais d'accident. Ces temps de parcours ne valaient en outre que pour le transport d'êtres humains. Celui des marchandises était beaucoup plus lent et incertain. En 1811, les produits étrangers arrivés en France par le port de Nantes n'étaient pas attendus à Paris avant trois semaines supplémentaires. Un négociant de Lyon aurait été surpris de les recevoir avant un mois.

La France était en réalité un vaste continent qui n'était pas encore entièrement colonisé. En traversant le pays par des routes secondaires, on comprenait aisément que Jules César eût pu conduire une armée pendant plusieurs jours à travers la Gaule sans se faire repérer par l'ennemi<sup>20</sup>. Les fugitifs effectuaient des voyages qui nous paraissent aujourd'hui incroyables. En 1755, alors que les protestants faisaient l'objet d'une persécution officielle dans le Languedoc, le pasteur Paul Rabaut, l'un des hommes les plus recherchés de France, marcha de Nîmes à Paris, puis se rendit à L'Isle-Adam pour un entretien secret avec le prince de Conti<sup>21</sup>. Il retourna dans le Sud sans se faire capturer ni même remarquer. Lors des représailles royalistes de la Terreur blanche, un avocat républicain fuyant l'échafaud quitta la route Paris-Lyon et s'engagea à pied dans les collines et les forêts à l'ouest du Rhône<sup>22</sup>. De là, il parvint sans encombre à Paris par la grand-route d'Auvergne. Son itinéraire dut le mener par la forêt de Bauzon, qui était pratiquement une principauté indépendante, dominée depuis plusieurs siècles par une dynastie de rois voleurs, les « capitaines de Bauzon<sup>23</sup> ».

L'effroyable isolement dans lequel vivaient certains êtres humains à l'état sauvage donne une idée de la solitude qui

pouvait régner dans une région reculée. Dans les collines boisées de l'Aveyron, où seule une colonne de fumée trahissait parfois une présence humaine, le garçon que l'on nommerait par la suite Victor de l'Aveyron vécut seul pendant plusieurs années avant d'être découvert par des paysans en 1799, puis exhibé comme phénomène de la nature<sup>24</sup>. La « fille sauvage » de la forêt d'Issaux, au sud de Mauléon dans le Pays basque, jouait avec des amies lorsqu'elle s'était perdue dans la neige<sup>25</sup>. Elle erra huit années durant dans le triste désert vert avant d'être retrouvée par des bergers en 1730, vivante mais enfermée dans son mutisme. Plus à l'ouest, à l'orée de la forêt d'Iraty, un homme nu, velu comme un ours et lesté comme un isard, dont on pensa plus tard qu'il était un vestige d'une colonie de Néandertaliens, fut aperçu à plusieurs reprises en 1774, se livrant à son passe-temps favori : disperser les troupeaux de moutons. Puis un jour que les pasteurs tentaient de le capturer, il s'enfuit en riant aux éclats et personne ne le revit jamais<sup>26</sup>.

Dans des régions apparemment civilisées, on pouvait parcourir de grandes distances sans être vu. Vers 1750, le bandit Louis Mandrin régnait en maître avec ses trois cents contrebandiers sur une région qui, de l'Auvergne à la Franche-Comté, couvrait près d'un cinquième de la France. Il s'attaquait à de grandes villes et, en dix-huit mois, il parvint à échapper à trois régiments. Il finit par tomber sur dénonciation de sa maîtresse<sup>27</sup>. Plusieurs décennies après la Révolution, le brigandage continuait de faire des ravages dans le département de la Somme. Jusque dans les années 1830, même les départements relativement industrialisés du Nord étaient un paradis des malandrins.

Les récits d'isolement et d'ignorance sont généralement associés à des exceptions spectaculaires et à des régions qui se trouvent au-delà de ce que certains historiens français ont appelé « un bassin parisien élargi<sup>28</sup> », qui représente plus d'un tiers du pays – un immense parallélogramme s'étirant de Lille à Clermont-Ferrand, et de Lyon au Mans, où « les hommes, les idées et les marchandises », tous clairement et ouvertement français, auraient toujours circulé depuis l'Ancien Régime<sup>29</sup>.

En ce sens, la France moderne existait depuis longtemps, sous forme virtuelle, comme une énorme banlieue parisienne, et attendait simplement la bicyclette, la machine à vapeur et l'automobile pour prendre vie.

Si quelque muse de l'histoire facétieuse ramenait ces historiens en bordure d'une route nationale entre 1851 et 1891, ils verraient passer en moyenne moins de dix véhicules de l'heure, se déplaçant entre cinq et vingt kilomètres à l'heure. En remontant plus loin dans le temps, l'influence de ces villes et métropoles rayonnantes leur serait à peine perceptible. Nous ne disposons d'aucune enquête précise sur la circulation à des époques antérieures, mais sachant qu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, seule une petite centaine de véhicules privés utilisaient le réseau routier, les encombrements devaient être rares <sup>30</sup>.

En 1787 et 1788, le fermier anglais Arthur Young découvre qu'à son grand étonnement, « toutes ces landes, ces déserts, ces bruyères, tous ces genêts, ces fondrières que j'ai traversés pendant trois cent milles » s'étendaient « jusqu'à trois milles de la grande cité commerciale de Nantes ! » Les faubourgs de Toulouse étaient tout aussi dépeuplés : « On ne rencontre pas plus de gens que si l'on était à cent milles de toute ville. » À n'en pas douter, se dit-il, la capitale proprement dite, « où tant de routes convergent », prouverait que ce corps léthargique abritait tout au moins un cœur palpitant. Mais par une matinée de mai, sur les quinze premiers kilomètres de la grand-route du sud vers Orléans, il ne compta au total que « deux messageries et très peu de chaises de poste ». Et lorsqu'il approcha Paris par le nord sur la route de Chantilly, « [il s]'attendai[t] à trouver la foule de voitures qui, aux abords de Londres, arrêtent le voyageur. Il n'en a rien été : la route, jusqu'aux barrières, est, en comparaison de ce qui se passe chez nous, un parfait désert <sup>31</sup> ».

\*

SE POSE ALORS une question apparemment absurde : où était la population du pays le plus peuplé d'Europe ?

Contrairement à une idée répandue chez de nombreux voyageurs, la plupart des Français n'habitaient pas dans les villes. À la Révolution, près de 80 % de la population était rurale. Une cinquantaine d'années plus tard, plus des trois quarts vivaient encore dans une commune de moins de deux mille âmes (ce qui, selon la définition de 1846, en faisait des « ruraux »). Mais ces gens n'avaient pas forcément conscience de l'existence les uns des autres. Une « commune » n'est pas un village ou une ville <sup>32</sup> mais une zone placée sous l'autorité d'un maire et d'un conseil\*. Certaines, comme la commune d'Arles dans la plaine de Camargue, couvraient de grands territoires à peine peuplés. D'autres, comme Verdelot, à soixante-cinq kilomètres à l'est de Paris dans la Brie, se composaient de dizaines de minuscules écarts dont aucun ne ressemblait à un bourg ni même à un grand village.

Après la Révolution, près d'un tiers de la population (soit environ dix millions d'âmes) demeurait dans des fermes et des chaumières ou dans des hameaux de moins de trente-cinq habitants, qui ne comptaient souvent pas plus de huit personnes. Par la fenêtre de sa souillarde, une paysanne employée à Paris voyait d'un seul regard défiler dans la rue plus de monde qu'elle n'en avait connu de toute sa vie. En 1830, nombre de conscrits de Dordogne étaient incapables d'indiquer leur nom de famille au sergent recruteur car ils n'avaient jamais eu à l'utiliser <sup>33</sup>. Avant l'invention de bicyclettes bon marché, l'univers connu de beaucoup de gens se limitait à un rayon de moins de vingt-cinq kilomètres et à une population qui aurait aisément tenu dans une petite grange.

La distinction entre « urbain » et « rural » pourrait donner à penser qu'une certaine catégorie de citoyens étaient ouverte sur le reste du monde. En réalité, la plupart des petites villes se fondaient à demi dans les campagnes environnantes <sup>34</sup>. Le soir, avant la fermeture des portes, les hommes et les bêtes allaient et venaient entre les champs et la rue. La boue

\* La commune est la plus petite des divisions administratives créées en 1790. La France compte aujourd'hui 36 565 communes, 3 876 cantons, 329 arrondissements, 96 départements (dont 4 d'outre-mer) et 22 régions.

crépissait les pavés et créait sa propre géographie de buttes et de ravines. L'agriculture occupait la ville sous forme de vignes, de potagers, de porcheries, d'écuries et de tas de fumier.

Dans beaucoup d'esprits, le clivage démographique le plus évident ne s'établissait pas entre « ruraux » et « urbains », mais entre « Parisiens » et « provinciaux ». Voyageant en France en 1807 « par un itinéraire jamais encore emprunté », le lieutenant-colonel Nathan Pinkney, des Rangers indigènes d'Amérique, avait à peine quitté Paris qu'il se retrouva à nouveau sur la Frontière (« aussi retirée que dans le coin le plus reculé d'Angleterre »), pour bientôt constater qu'« il n'y a absolument aucune ville intérieure en France comme Norwich, Manchester et Birmingham <sup>35</sup> ». Les villes françaises étaient confinées et corsetées par leurs barrières d'octroi et la répartition démographique ne changea presque pas du début du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'au lendemain de la Première Guerre mondiale.

Avant même de devenir la destination de la plupart des migrants intérieurs, Paris semblait drainer le pays. En 1801, Paris avait plus d'habitants (un peu moins de 550 000) que les six autres métropoles réunies (Marseille, Lyon, Bordeaux, Rouen, Nantes et Lille). En 1856, la capitale aurait pu absorber les huit autres plus grandes villes, et en 1886, les seize autres. Pourtant, elle représentait moins de 3 % de la population jusqu'en 1852 et, jusqu'en 1860, elle n'occupait que 3 402 hectares, soit moins du double du site actuel d'Eurodisney.

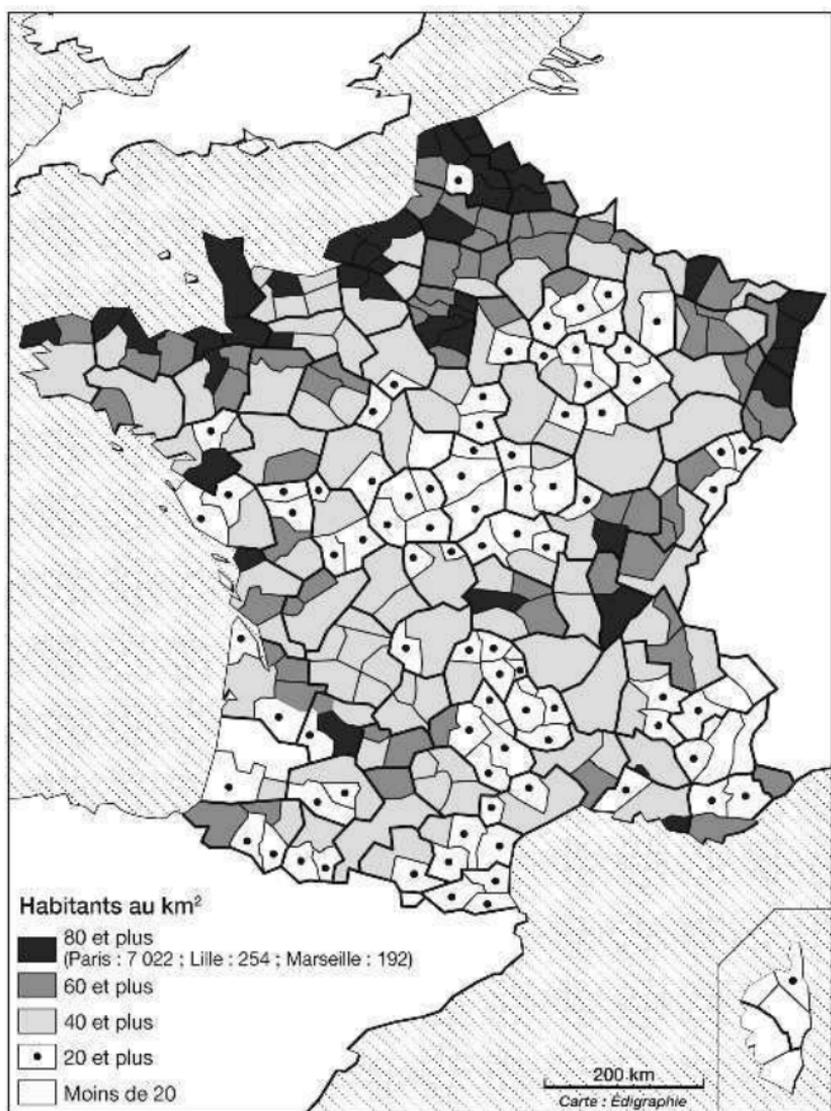
Ce n'était manifestement pas à travers les vitres d'une diligence que l'on risquait de débusquer la population cachée de la France. Les percepteurs, les missionnaires et les premiers ethnologues devaient se risquer sur des chemins qui ne voyaient jamais passer aucune voiture. Et là encore, sans la vision panoramique et radiographique d'un statisticien ou d'un poète, les signes de vie étaient souvent rares. La description que livre Victor Hugo de l'ouest du pays a des allures d'anthropologie de science-fiction, mais Hugo avait parcouru plus de kilomètres à pied que n'importe quel historien de la France et il savait lire un paysage :

Ce qu'étaient les forêts bretonnes, on se le figurerait difficilement ; c'étaient des villes. Rien de plus sourd, de plus muet et de plus sauvage que ces inextricables enchevêtrements d'épines et de branches ; ces vastes broussailles étaient des gîtes d'immobilité et de silence ; pas de solitude d'apparence plus morte et plus sépulcrale ; si l'on eût pu, subitement et d'un seul coup pareil à l'éclair, couper les arbres, on eût brusquement vu dans cette ombre un fourmille-ment d'hommes.

[...] On a de certains chiffres étranges qui font comprendre cette puissante organisation de la vaste émeute paysanne. En Ille-et-Vilaine, dans la forêt du Pertre, [...] on n'entendait pas un souffle, on ne trouvait pas une trace humaine, et il y avait six mille hommes avec Focard ; en Morbihan, dans la forêt de Meulac, on ne voyait personne, et il y avait huit mille hommes. Ces deux forêts, le Pertre et Meulac, ne comptent pourtant pas parmi les grandes forêts bretonnes <sup>36</sup>.

La carte démographique (voir p. 34) confirme cette vision fantastique de désert densément peuplé. La densité est naturellement plus forte le long des grands couloirs marchands : la vallée du Rhône et la région du Rhin, les Flandres et la côte de la Manche, Paris et sa zone d'approvisionnement, quelques ports méditerranéens et la fertile vallée de la Garonne, entre Toulouse et Bordeaux. Mais on remarque également des concentrations étrangement élevées dans des zones que beaucoup de voyageurs croyaient presque inhabitées.

On pouvait en effet très bien traverser certaines régions densément peuplées, passant assez près des villages pour sentir l'odeur des porcheries, sans pour autant rencontrer un seul être humain. Jacques Cambry, qui explora la Bretagne en 1794-1795 (« car personne, je pense, n'y voyagea pour l'étudier ou par curiosité »), prétendait que seuls quelques chasseurs avaient jamais vu « ces maisons cachées derrière des fossés, dans des fouillis d'arbres et de buissons, toujours dans les lieux les plus bas pour que les eaux se rassemblent auprès d'eux et aident à la putréfaction des pailles, des landes et des genêts dont ils font leur fumier <sup>37</sup> ». Les hameaux pouvaient être aussi sûrement isolés par des talus de boue et des taillis d'aubépine que par des vallées encaissées et des falaises.



## Densités de population en 1810

Au sud de la Loire, en Vendée, des sentiers absents de toute carte filaient sur des centaines de kilomètres dans de profonds tunnels de végétation. Une vue aérienne aurait montré un paysage bocager typique, avec ses champs délimités de lignes d'arbres et de haies vives. Sur le terrain, c'était un labyrinthe boueux s'enfonçant dans des bois sans fin. Par une journée ensoleillée, le voyageur pouvait marcher des heures sans être incommodé par les rayons du soleil et ressortir du bocage aussi pâle qu'un fantôme<sup>38</sup>. Les trouées des haies étaient fermées par des barrières de fagots de même essence<sup>39</sup>. Un paysan pouvait se glisser dans son enclos et refermer l'échalier derrière lui sans laisser la moindre trace de son passage.

En Vendée, cent soixante-dix mille âmes se répartissaient entre des feux d'une quinzaine de personnes. Il y avait dans le département d'Ille-et-Vilaine vingt mille petits lieux-dits, autant dans la Sarthe, et vingt-cinq mille dans le Finistère. Certaines paroisses des montagnes des Cévennes regroupaient plus de cent hameaux. Ce qui explique qu'il ait été si long et si malaisé d'exterminer les protestants des Cévennes à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, en mobilisant une puissante armée et en engageant le plus ambitieux programme de construction de routes depuis la conquête romaine. Et aussi que les rebelles royalistes de Vendée aient pu si longtemps tenir tête aux soldats républicains envoyés « nettoyer » l'ouest de la France. Avant la fondation de la ville rectiligne et morne de Napoléon comme poste avancé de l'Empire sur les ruines de la misérable bourgade de La Roche-sur-Yon, il n'y avait en Vendée qu'une seule ville de plus de cinq mille habitants.

Les millions d'êtres sans visage qui peuplaient ce pays immense et largement inexploré appartenaient à une phase de civilisation antérieure à celle des quelque trois cents grandes figures qui dominent l'histoire de France des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Leur mode d'habitat promettait de les laisser dans l'ignorance et l'illettrisme, car une population dispersée était tout aussi difficile à instruire qu'à conquérir. Mais ils n'en étaient pas moins les habitants de la France.

Aujourd'hui encore, les journaliers, les paysans propriétaires, les artisans et les femmes et enfants non catégorisés

qui constituait les trois quarts « ruraux » de la population sont souvent présentés collectivement comme des proto-français, trop isolés et nébuleux pour être sensibles aux forces gravitationnelles de la centralisation. Ils n'ont soulevé d'intérêt – plus anthropologique qu'historique – qu'à partir du moment où ils se sont considérés français à part entière, ont entendu parler de Paris et ont voulu voir la capitale, ou ont affirmé leur identité régionale et leurs visées séparatistes, reconnaissant ainsi la suprématie de fait de la France parisienne. L'une des références les plus volontiers citées pour évoquer cette masse rustique est le portrait que dressa en 1688 Jean de La Bruyère des paysans : « L'on voit certains animaux farouches, mâles et femelles, répandus par la campagne, noirs, livides et tous brûlés du soleil, attachés à la terre qu'ils fouillent et qu'ils remuent avec une opiniâtreté invincible : ils ont comme une voix articulée ; et quand ils se lèvent sur leurs pieds, ils montrent une face humaine, et en effet, ils sont des hommes. Ils se retirent la nuit dans des tanières où ils vivent de pain noir, d'eau et de racines <sup>40</sup>. »

Ce type de description des ignobles sauvages de la Gaule moderne se compte par centaines. Quelques-unes de ces insultes pittoresques sont plus connues que la plupart des faits fondamentaux de la vie quotidienne aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Elles participent de ce racisme interne qui, à ce jour, exerce encore un rôle déterminant dans la société française. Ces millions que l'administration ne savait comment cataloguer appartiennent autant à l'histoire de France que les Amérindiens appartiennent à l'histoire de l'Amérique. Tous n'étaient pas des paysans crottés. Il y avait aussi des aristocrates de province et des chefs tribaux, des maires et des conseillers, des travailleurs migrants, des marchands, des magiciens, des ermites et même des historiens locaux.

Lorsqu'ils assassinèrent le jeune géomètre de l'expédition de Cassini, les gens des Estables étaient guidés par l'ignorance mais pas par la folie. Ils ripostaient à un acte de guerre. Si un sorcier du cru leur avait montré sur la surface d'un étang ou dans les flammes d'un feu de joie à quoi ressemblerait leur hameau au XXI<sup>e</sup> siècle – une station de ski nordique de

deuxième classe, « aux limites de trois régions attractives », « à trente kilomètres du premier hôpital », un pays qui « vous séduira par son accueil et ses coutumes » –, ils auraient été stupéfaits des formes mystérieuses qu'avait pris leur châtiement.

## Les tribus de France, I

**A** LA POINTE MÉRIDIONALE de l'une des charmantes combes qui s'étirent comme les rayons du soleil au pied des Pyrénées, lorsque le ciel n'est pas trop bas, on aperçoit le hameau de Goust, perché à quatre cent cinquante mètres sur un plateau qui domine les thermes des Eaux-Chaudes. Jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, Goust avait vécu en république autonome. Plus petite nation non déclarée d'Europe, il comptait douze maisons de granit et quelque soixante-dix habitants, régis par un conseil des anciens. Il n'y avait pas de mendiants, pas de domestiques et, au ravissement des voyageurs envieux qui découvraient ce paradis spartiate, pas de contribuables.

Le hameau-État de Goust était connu du monde extérieur depuis au moins le XV<sup>e</sup> siècle, mais pour son plus grand bonheur, sa population, « une tribu entièrement isolée, qui a préservé ses coutumes simples et primitives », se gouvernait d'elle-même. La route effroyablement abrupte et pierreuse qui monte au hameau n'a pas quarante ans. En 2005, Nathalie Barou, arrière petite-fille de l'une des femmes photographiées sur leur seuil en 1889 (voir illustration n° 1 en fin de volume), m'a montré le linteau de porte médiéval gravé du nom original de sa famille : Baron. On sait qu'il y eut un baron de Goust au XVI<sup>e</sup> siècle. L'un de ses ancêtres, appauvri par les croisades, avait probablement vendu ses terres à ses serfs, qui n'éprouvèrent jamais le besoin de rejoindre les confédérations qui formeraient un jour la province du Béarn et seraient par la suite incorporées à la France <sup>1</sup>.

Les gens de Goust n'avaient ni église, ni cimetière. Quand il y avait un mort, le cercueil était attaché par des cordes et rejoignait la vallée le long d'une glissière aménagée à cet effet. Par beau temps, les vivants descendaient de leur nid d'aigle pour aller vendre du lait et des légumes, faire baptiser leurs enfants ou aller voir les dames venues prendre les eaux dans l'atmosphère frisque des Eaux-Chaudes. Lorsque, en 1850, on perça une route à la dynamite dans l'étroit défilé au-dessous du hameau et que l'on remplaça par une arche de pierre le tablier de bois branlant du « pont de l'Enfer », Goust devint une destination pittoresque pour quelques valétudinaires et écrivains de voyage désœuvrés. Sans eux, il aurait pu tomber dans l'oubli, comme les centaines d'autres « républiques autonomes » autrefois enclavées à l'intérieur des frontières de la France.

Si Goust faisait exception, c'était surtout par sa relative renommée et aussi par les contraintes géographiques qui le maintinrent dans sa posture patriarcale bien après l'avènement de la machine à vapeur. En comparaison d'autres petits hameaux retirés, il était en réalité très bien relié au monde extérieur. Ses soixante-dix habitants, dont certains, disait-on, étaient plus que centenaires, n'auraient sans doute pas pu prospérer en autarcie totale. Ils avaient dans leur trésor commun de la laine de Barèges et des rubans d'Espagne, et ils avaient dû garder dans leurs gènes des souvenirs d'excursions dans le vaste monde. À Goust, même les morts voyageaient plus qu'ailleurs. Dans les villages alpins, si quelqu'un rendait l'âme durant les six ou sept mois d'hiver, on le conservait sur le toit familial sous une couverture de neige, en attendant le dégel du printemps pour voir enfin arriver un prêtre au village et rendre le corps à la terre<sup>2</sup>.

Ce genre de sites pittoresques devait jouer un rôle essentiel dans la constitution d'une identité nationale française. Le public friand de cartes postales et muni d'un billet de retour vers la civilisation moderne associait les tribus à des contrées perdues – et d'autant plus primitives qu'elles étaient éloignées de la ville. Juchés en équilibre instable sur le périmètre rocheux de la France, des villages comme Goust ou Saint-Véran, dans les Alpes, étaient les parcs nationaux et les réserves naturelles

de l'imaginaire des gens instruits. La vérité passa bien vite à la trappe après que les journaux de voyage populaires et les quotidiens à un sou eurent télescopé le pays et gommé les anciennes scissions tribales : en fait, dans la France des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, Goust était à bien des égards un village comme un autre. En 1837, l'économiste Michel Chevalier rapportait aux lecteurs d'une revue parisienne ses impressions de voyage dans les Pyrénées et en Andorre :

Chaque vallée y est encore un petit monde qui diffère du monde voisin comme Mercure d'Uranus. Chaque village est un clan, une manière d'État qui a son patriotisme. Ce sont à chaque pas de nouveaux types, de nouveaux caractères, d'autres opinions, d'autres préjugés, d'autres coutumes<sup>3</sup>.

Si, au lieu d'emprunter la diligence rapide sur une route moderne, Chevalier était parti de Paris à pied, il aurait constaté que sa description valait pour pratiquement tout le pays.

Pour approcher ces clans et ces micro-États, il nous faut entreprendre un long périple dans la France inexplorée, de villes et villages en hameaux et autres formes d'habitat plus difficiles à cataloguer. La France proprement dite nous apparaîtra dans un premier temps comme une subdivision presque arbitraire de l'Europe occidentale. Puis certaines constantes nationales commenceront à se faire jour, et nous découvrirons peu à peu que son peuple partage bien plus qu'une simple proximité géographique. Mais si nous nous laissions guider du début à la fin de notre itinéraire par les panneaux indicateurs historiques plantés par des générations ultérieures, alors la majeure partie du pays et de ses habitants nous resterait aussi impénétrable que les origines de Goust.

\*

AVANT QUE LE CHEMIN DE FER ne brouille le paysage et ne réduise ses habitants à des visages sur un quai et des silhouettes dans un champ, les voyageurs étaient souvent déconcertés par les changements soudains de types humains qu'ils rencontraient en cours de route. À peine leur diligence avait-elle franchi le gué d'un ruisseau ou viré à un embranchement,

qu'ils pouvaient se retrouver parmi des gens d'aspect totalement différent, avec leurs propres costumes, leur architecture typique, leur langue distinctive et leur conception bien particulière de l'hospitalité. La couleur des yeux et des cheveux, la forme des crânes et des visages, et jusqu'à la façon de regarder passer la voiture à chevaux pouvaient varier plus brusquement que la végétation.

Lorsque la vitesse amplifiait ces différences, les frontières tribales étaient souvent étonnamment flagrantes. Dans la Chalosse, à l'est de Bayonne, les gens de la rive gauche de l'Adour étaient réputés grands, forts, bien nourris et accueillants. Leurs voisins de la rive droite étaient maigres, misérables et méfiants<sup>4</sup>. Le climat, l'eau et le régime alimentaire, les migrations anciennes et récentes, les rivalités claniques et les innombrables et inexplicables variantes des coutumes et traditions suffisaient à transformer une zone minuscule en un labyrinthe de lignes de démarcation invisibles sur la carte mais sensibles sur le terrain, dans la composition du sol, le vin, le costume et l'accent des habitants<sup>5</sup>. Des régions pourtant tenues pour civilisées étaient aussi morcelées que des provinces après la chute d'un empire. Restif de la Bretonne nous raconte qu'en Bourgogne, les villages de Nitry et Sacy, distants de moins de cinq kilomètres, étaient si dissemblables (l'un se distinguant par sa courtoisie, l'autre par sa grossièreté), qu'un certain Comte de S\* « les a choisis tout exprès, pour voir beaucoup de pays en peu de chemin ; et présenter en raccourci le tableau de la vie rustique dans tout le royaume<sup>6</sup> ». La mère de Restif fut toujours traitée en paria à Nitry parce qu'elle venait d'un village situé de l'autre côté de la rivière Cure, à une quinzaine de kilomètres à l'ouest. « Suivant l'usage, [elle] ne fut pas aimée de ses beaux-enfants et n'eut personne de son parti dans le village, parce qu'elle était étrangère<sup>7</sup>. »

On imagine aisément la perplexité des riches citadins qui, ayant entrepris d'explorer leur pays, découvraient une mosaïque humaine de tribus et de clans. Une simple incursion dans le nord de la France pouvait même suffire à empêcher le voyageur de se faire une idée claire de ce qu'étaient « les Français ». À Dieppe, les pêcheurs polletais parlaient un patois

dans lequel on reconnaissait à peine une forme de français. Les touristes d'outre-Manche venus acheter leurs bibelots en ivoire regardaient ébahis les femmes dans leurs superpositions de cotillons retroussés et leurs jupes qui ne descendaient qu'au genou et se demandaient pourquoi elles avaient l'air si différentes du reste de la population <sup>8</sup>. (À ce jour, la question reste ouverte.) Un peu plus haut sur la côte, à Boulogne-sur-Mer, les quelque quatre mille habitants du faubourg du Portel se singularisaient par leur taille, leur grande beauté et leur physique vigoureux. En 1866, un anthropologue leur soupçonna des ancêtres andalous, mais son étude des crânes, des mains, des pieds et des seins de la population féminine (les hommes étaient en mer) s'avéra peu concluante <sup>9</sup>. À une cinquantaine de kilomètres à l'intérieur des terres, les « îles flottantes » de l'est de Saint-Omer étaient cultivées par une communauté qui avait ses propres lois, coutumes et langue <sup>10</sup>. Ces gens vivaient dans les maisons basses longeant les canaux des faubourgs de Hautpont et de Lysel qui, aujourd'hui encore, ressemblent à une enclave flamande dans une ville française.

Dans l'esprit de nombreux voyageurs, les diverses populations de la France ne semblaient guère avoir beaucoup plus en commun que leur humanité. Et là encore, rien n'était moins sûr. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, des témoignages signalaient la présence de tribus autonomes aux marches de la Bretagne et de la Normandie <sup>11</sup>. En Provence, on racontait avoir vu des demi-sauvages descendre les jours de foire de l'arrière-pays montagneux de Cannes et de Saint-Tropez vêtus de peaux de chèvre et s'exprimant dans une langue d'eux seuls compréhensible <sup>12</sup>. En 1880, dans la forêt de Villers-Cotterêts (lieu de naissance d'Alexandre Dumas, à soixante-dix kilomètres au nord-est de Paris), un anthropologue découvrit « des villages perdus dont le type des habitants diffère absolument du type des villages environnants et semble le témoignage de quelque race particulière, antérieure aux invasions kimmériennes avec lesquelles commence notre période historique <sup>13</sup> ».

Plus d'un siècle a passé, et maintenant que la forêt de Villers-Cotterêts, à quarante-cinq minutes de la gare du Nord, fourmille de promeneurs parisiens, l'énigme de ses hommes

« préhistoriques » est vouée à rester sans réponse. Pour l'anthropologie française, la préhistoire ne s'est achevée qu'à la Révolution. Avant cela, l'État ne s'intéressait aucunement à la diversité culturelle et ethnique des masses. Les statistiques, rares jusqu'à Napoléon, restent par la suite sujettes à caution. Les sciences permettant d'analyser les groupes humains selon des caractères physiques et culturels ne se sont développées qu'au moment où les tribus qu'elles prétendaient étudier se fondaient à la population moderne. Mais du moins des voyageurs curieux avaient-ils posé la question troublante : qui étaient les habitants de la France ?

\*

EN TERMES D'HISTOIRE politique, la réponse semble relativement simple. Les gens de Dieppe, de Boulogne, de Goust et de Saint-Véran appartenaient tous à la même nation. Ils étaient placés sous la tutelle de parlements provinciaux et, en dernier ressort, du roi. La plupart payaient des impôts – en argent sonnante et trébuchant, en « prestations » (pour l'entretien des routes et des ponts), puis, lorsque la conscription systématique fut établie à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, en vies humaines. Ils avaient des fonctionnaires nommés à l'échelon local – un collecteur d'impôts et un garde champêtre chargé du maintien de l'ordre. Mais ils ignoraient notoirement la législation nationale, à commencer par les lois successorales, et n'avaient que très peu de contacts directs avec le pouvoir central. L'État était à leurs yeux un dangereux fléau, qui envoyait des soldats qu'il fallait nourrir et loger, des huissiers qui saisissaient les biens et des avocats qui réglèrent les différends fonciers et empochèrent le plus clair des dédommagements. Être français ne leur procurait aucune fierté et constituait moins encore le socle d'une identité commune. Jusqu'à la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, rares étaient ceux qui avaient vu une carte de France et très peu avaient entendu parler de Charlemagne et de Jeanne d'Arc. La France était en réalité un pays d'étrangers. Selon un écrivain paysan du Bourbonnais, cela était aussi vrai vers 1840 qu'avant la Révolution :

Dans nos campagnes, on n'avait pas la moindre notion de l'extérieur. Au-delà des limites du canton, au-delà des distances connues, c'étaient des pays mystérieux qu'on s'imaginait dangereux et peuplés de barbares<sup>14</sup>.

À première vue, les grandes cathédrales de France et leurs innombrables essaims d'églises paroissiales devaient représenter un ciment plus solide. Près de 98 % de la population était catholique, mais dans les faits (comme nous le verrons par la suite), les pratiques religieuses variaient considérablement. Les êtres célestes n'étaient pas plus cosmopolites que leurs adorateurs. Le saint ou la Vierge dont l'image gravée trônait dans une église n'avait rien de commun avec le saint ou la Vierge de la paroisse d'à côté. Les croyances et les rites rattachés à des mégalithes préhistoriques et des puits magiques ne ressemblaient que de très loin au christianisme. Le curé du village était certes apprécié pour son instruction, mais en tant qu'autorité religieuse, il lui fallait faire ses preuves face aux guérisseurs, diseurs de bonne aventure, exorcistes et autres sorciers capables de faire la pluie et le beau temps et de ressusciter les enfants morts. La morale et le sentiment religieux étaient parfaitement indépendants du dogme chrétien. Pour la plupart des individus, l'Église avait plus de poids par le droit à lever l'impôt qu'elle garda jusqu'à la Révolution que par ses vains sermons vitupérant le contrôle des naissances.

Les provinces du royaume présentent un tableau de la population bien différent mais tout aussi inexact. On a longtemps cru pouvoir y trouver la clé de l'identité nationale, s'imaginant que, tels les segments d'un crâne soumis à l'examen d'un phrénologue, ces divisions historiques et politiques révéleraient certains traits humains caractéristiques.

Les récits de voyage de François Marlin, un marchand de Cherbourg qui prit prétexte de son emploi d'administrateur des vivres de mer pour explorer son pays natal et parcourut ainsi plus de trente mille kilomètres entre 1775 et 1807, nous offrent des exemples éloquentes de cette approche géo-individuelle : « Les *Périgourdins* sont vifs, alertes, avisés. Les *Limousins* ont les facultés plus embarrassées et l'allure infiniment moins libre<sup>15</sup>. » Il distinguait aussi aisément les commis

voyageurs dînant à la taverne d'Auch que des chiens de races différentes :

Le *Lyonnais* [...] a le verbe haut, l'organe clair et sonore ; il parle avec esprit, mais il est tranchant, hardi, et sa bouche est sale et effrontée. Le *Languedocien* est doux, poli et porte un front ouvert. Le *Normand* écoute plus qu'il ne parle. Il est défiant et incite à la défiance<sup>16\*</sup>.

Pourtant, comme le remarqua Marlin, aussi flatteurs que fussent les a priori dont ils faisaient l'objet, la plupart des gens refusaient d'être identifiés à de si vastes territoires. Ils se revendiquaient d'une ville, d'un faubourg, d'un village ou d'une famille, et non d'une nation ou d'une province. L'héritage culturel commun de certaines régions apparaissait plus clairement aux étrangers qu'aux gens du pays eux-mêmes. Il aurait fallu subdiviser plusieurs fois la Bretagne pour trouver une entité géographique qui parlât au cœur de ses habitants. Les Bretons de l'est avaient un patois français, le gallo ; ceux de l'ouest déclinaient divers dialectes bretons. Les deux communautés ne se mariaient pratiquement jamais entre elles. Dans la partie occidentale, les Bretons de l'Armor (« le pays de la mer ») n'avaient pas grand-chose de commun avec ceux de l'Argoat (« le pays des forêts »). Et l'Armor lui-même abritait des sous-populations si diverses et si antagonistes que plusieurs auteurs faisaient remonter leurs origines bien au-delà des côtes de granit, chez des tribus sémites, en Grèce ancienne ou en Phénicie, en Perse, en Mongolie, en Chine ou au Tibet<sup>17</sup>.

\*

RIEN D'ÉTONNANT donc à ce que cette France chevillée à coups de traités et de conquêtes, dont les deux tiers du territoire étaient français depuis moins de trois cent cinquante ans, ne

\* Ces cartes morales de la France, encore en faveur aujourd'hui, sont encore plus improbables qu'elles ne l'étaient au XVIII<sup>e</sup> siècle. Le *Guide bleu* de 1977 relève par exemple : « C'est peut-être au rythme des saisons et à l'incertitude du climat que le Normand doit ses réponses balancées » ; « Ils avaient des chapeaux ronds et gardent la tête dure, les Bretons » ; « Au pays de la tauromachie et du rugby [le Languedoc], les passions finissent toujours par avoir raison ».

fût animée d'aucun puissant sentiment identitaire national. Avant la Révolution, l'appellation de « France » était souvent réservée à une petite province en forme de champignon centrée sur Paris. En Gascogne et en Provence, tout étranger venu du nord était un « Franchiman » ou un « Franciot »<sup>18</sup> – deux termes qui n'entrèrent jamais au dictionnaire officiel de l'Académie française. Le sentiment identitaire régional était tout aussi diffus. Les populations bretonnes, catalanes, flamandes et provençales de l'Hexagone n'affirmèrent leur identité politique que beaucoup plus tard, en réaction à l'identité nationale qui leur était imposée. Seuls les Basques semblent avoir fait front commun contre le monde extérieur, mais dans leurs mascarades publiques ce n'étaient pas tant les Français ni les Espagnols qu'ils brocardaient, que les bohémiens, les chaudronniers ambulants, les docteurs et les avocats. Les concours interrégionaux de pelote soulevaient plus de passions que les victoires et les défaites de Napoléon<sup>19</sup>.

La propagande de l'unité nationale française n'a jamais cessé depuis la Révolution, et il faut un certain temps pour se rendre compte que les divisions tribales de la France n'avaient qu'un très vague rapport avec les frontières administratives. Ces peuples n'avaient aucune raison apparente de former une seule et même nation. Comme le faisaient remarquer en 1981 Hervé Le Bras et Emmanuel Todd à propos de l'extrême variété des structures familiales en France, « d'un point de vue anthropologique, la France ne devrait pas exister<sup>20</sup> ». D'un point de vue ethnique, son existence était tout aussi improbable. Les tribus celtiques et germaniques qui avaient envahi la Gaule et les tribus franques qui avaient attaqué la province romaine fragilisée avaient des origines presque aussi diverses que la population de la France moderne. L'unique groupe indigène cohérent qu'un parti du Front national historiquement valable pourrait prétendre représenter serait la toute première bande errante de primates pré-humains qui occupa cette partie de l'isthme d'Europe occidentale.

François Marlin, notre marchand de Cherbourg, finit par décréter que la meilleure façon de répondre à la question de

savoir qui étaient les habitants de la France était de s'abstenir de toute réponse. Il voulait faire de ses récits de voyage un antidote aux guides inutiles publiés par des plagiaires de salon et s'efforça de se borner à une simple observation des différences physiques qui reflétaient les changements de paysages. Une compilation de ses considérations et de celles d'autres voyageurs ferait ressortir une carte de France impubliable, fragmentée en zones de laideur et de beauté : les Basquaises étaient toutes « propres et jolies ». « On dirait que les bossus, les borgnes et les boiteux aient été tous confinés à Orléans. » « Les jolies femmes sont rares en France, et surtout en Auvergne. Mais on voit ici beaucoup de femmes robustes. » « On trouve [à Brest] les plus beaux yeux de province ; mais les bouches sont moins belles : l'air de la mer, et beaucoup de négligences dans cette partie de la toilette, ternissent de bonne heure l'émail de la denture <sup>21</sup>. »

Tout cela ne serait d'aucune utilité à un anthropologue historique et ne nous éclaire que très vaguement sur la géographie sociale de la France. Personne n'aurait su dire si ces caractères physiques trahissaient de lointaines ascendances exotiques ou n'étaient que l'effet des occupations et de l'alimentation de ces gens. Mais du moins Marlin avait-il vu le vrai peuple de ses propres yeux (ou, plus justement, la fraction du peuple qui vivait près d'une route) :

À Gouvain, on est bien surpris quand passe un voyageur : et femmes et enfants accourent pour le voir ; j'aime assez cet usage ; il montre à un curieux toutes les beautés d'un pays, et je pourrais vous dire combien il y a de jolies femmes à Gouvain <sup>22</sup>.

Tel était, selon le marchand de Cherbourg, le type de témoignage oculaire qui aurait fort bien trouvé sa place dans les pochettes de cuir d'une diligence. Quant aux autres guides, imbus de leur fausse érudition, autant valait les laisser tremper par la pluie et disséminer par le vent sous la bâche de l'impériale.

UNE EXPÉDITION dans la France tribale pourrait débiter pratiquement n'importe où et à n'importe quel moment. Au sommet d'une montagne de l'Aveyron, par exemple, où les plateaux calcaires des Causses laissent place à une carte froissée de crêtes et de ravines. Nous sommes en 1884. Le curé de Monclar a trouvé un agréable passe-temps pour tromper la monotonie du quotidien d'une petite bourgade<sup>23</sup>. Il a braqué son télescope vers la vallée et fait le point sur un champ de bataille. Une troupe d'hommes, femmes et enfants, agitant des gourdins et traînant des paniers de pierres, avance sur le village de Roquecézière. Mais des éclaireurs guettent. Une autre armée arrive déjà du village, prête à défendre son territoire.

Sur le rocher nu planté en sentinelle au-dessus du village, tournant le dos à la bataille, se dresse une colossale statue en fonte de la Vierge Marie. Elle a été financée par une souscription publique – un miracle, dans cette région misérable – et vient d'être érigée sur le rocher en souvenir d'une mission prêchée il y a quelque temps.

Furieux de voir la sainte effigie montrer son derrière à leur clocher, les envahisseurs sont venus la retourner. L'après-midi dure des heures. Plusieurs combattants sont grièvement blessés. Enfin, une brèche s'ouvre dans les lignes roquecéziéraines et l'on fait pivoter la statue sur son piédestal pour l'orienter face à l'autre village. Pour éviter que les hostilités ne dégénèrent en guerre totale, les autorités religieuses trouvent un compromis : la Vierge est déplacée d'un quart de tour, de sorte que chaque village voie une moitié de son visage. Mais elle regarde désormais à l'est-nord-est, vers Saint-Crépin, qui a souscrit pour plus de moitié à cette œuvre, et elle tourne toujours le dos à la petite grappe de maisons agglutinées à ses pieds.

La bataille de Roquecézière, comme des milliers d'autres minuscules conflits, ne figure dans aucune histoire de France. Ces guerres villageoises n'avaient guère d'effet notable sur la sécurité nationale et leurs causes étaient souvent aussi anciennes qu'obscurès. Elles continuèrent pourtant de rythmer la vie des provinces jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Un « très gros dossier » des archives départementales du Lot décrit les violences qui opposèrent des communes voisines entre 1816 et 1847 : « scènes

sanglantes, combats, désordres, blessures graves, traités de paix et rumeurs de guerre<sup>24</sup> ». Les villageois préféraient régler leurs différends en batailles rangées que perdre leur temps et leur argent dans les tribunaux. Des offenses et querelles territoriales dont les origines s'étaient perdues dans les mémoires culminaient par des incursions dans les villages voisins pour faire main basse sur leur blé ou enlever la cloche de leur église. Parfois, des communes ennemies se faisaient représenter par leurs champions, dont les luttes acharnées entraient dans la légende locale<sup>25</sup>. On ne se contentait généralement pas d'un seul affrontement. Dans le Limousin, les villages de Lavignac, Flavignac et Texon étaient en guerre depuis plus de quarante ans<sup>26</sup>. Texon perdit son statut de commune en 1806, mais ce détail administratif ne l'empêcha pas de continuer de se battre comme un État indépendant.

Bien des voyageurs durent trouver fort désinvolte la simplification de Jules César, qui décrivait la Gaule comme un pays « divisé en trois parties » ; le proconsul romain précisait toutefois qu'elle était également fragmentée en une infinité de minuscules entités rivales : « ce n'est pas seulement dans chaque ville, dans chaque bourg et dans chaque campagne qu'il existe des factions, mais aussi dans presque chaque famille. » L'unité territoriale de base était le *pagus*, secteur contrôlé par une tribu. Deux mille ans après la conquête de la Gaule, le *pays* demeurait une réalité sensible<sup>27</sup>. Le mot *pays* ne désignait pas la nation abstraite mais la région ancestrale et tangible dont les individus se réclamaient. Dans un pays, tout était familier : le son de la voix humaine, l'orchestre des oiseaux et des insectes, la chorégraphie des vents et les configurations mystérieuses des arbres, des rochers et des puits magiques.

Pour quelqu'un qui n'avait qu'une expérience limitée du monde, un pays se mesurait en champs et en sillons. Pour un autre individu, transporté loin de ses foyers, ce pouvait être une province entière. Le terme a depuis lors acquis un sens plus précis et plus pittoresque. Il a été remis au goût du jour dans les années 1960 afin de promouvoir le développement et le tourisme locaux : on vante ainsi aujourd'hui les « Pays de la Loire », le « Pays de Caux », le « Pays de Bray », et ainsi

de suite. Ces zones géographiques sont des versions élargies des « petites régions agricoles » instaurées en 1956 pour servir de base aux statistiques agricoles. L'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) en recense aujourd'hui sept cent douze. La Brie est ainsi subdivisée en « Brie boisée », « Brie centrale », « Brie champenoise » (trois zones distinguées par des codes postaux), « Basse-Brie », « Brie française » (deux zones) et « Brie humide ». La partie champenoise que l'on qualifiait jadis de « pouilleuse » a été rayée de la nomenclature officielle.

C'était à ce puzzle de micro-provinces que le général de Gaulle faisait référence lorsqu'il s'exclama : « Comment voulez-vous gouverner un pays où il existe deux cent quarante-six variétés de fromages<sup>28</sup> ? » Cette célèbre saillie, souvent déformée et amplifiée depuis en « un fromage pour chaque jour de l'année », est entrée dans le catéchisme officieux de l'orgueil national. On la cite volontiers aux visiteurs étrangers, même dans les régions qui ne produisent qu'un seul fromage un tant soit peu reconnu. Il s'agissait toutefois d'un puzzle que n'importe quel service marketing actuel réordonnerait aujourd'hui en un tournemain. Autrefois, personne n'aurait pu dénombrer les pays de France. En 1937 encore, lorsqu'il présenta dans son *Manuel de folklore français contemporain* en neuf volumes une interminable liste de régions, Arnold Van Gennep prit soin de préciser qu'elle était nécessairement incomplète car, soulignait-il, « certains pays sont encore inconnus ». Tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, à tous les échelons de l'administration, des fonctionnaires déploraient sans ironie aucune cette fragmentation du territoire. La mère patrie du paysan ignare n'était pas l'État mais son « *pays* ».

Des rapports militaires confidentiels datant des années 1860 et 1870 attestent que la notion de « patriotisme » national n'avait pas grand sens pour les natifs d'un *pays*. Dans la majeure partie de l'Auvergne, l'armée ne pouvait obtenir d'aide que « moyennant paiement, réquisition ou menaces » (1873). Les hommes d'une ville voisine d'Angers n'acceptaient de se battre que près de chez eux : « Ils sont encore Angevins et non Français » (1859). « Les paysans de la Brie sont timorés

et peu rusés, et toute résistance de leur part serait facilement réduite<sup>29</sup> » (1860). Les espions rentrés au camp de César sur les rives de la Saône en 58 av. J.-C. avaient sans doute rapporté le même genre d'observations.

\*

ON PEUT ENCORE explorer ce labyrinthe de micro-régions en s'armant d'autres cartes, d'autres capteurs. À certains moments de la journée, un randonneur ou un cycliste parvient à détecter les contours approximatifs d'un pays, même si ses frontières sont invisibles. Le rayon dans lequel une cloche d'église s'entend plus clairement que celles des paroisses alentour a de fortes chances d'être une région dont les habitants partageaient des coutumes et un parler, des souvenirs et des craintes, et un même saint tutélaire.

Les cloches délimitaient un territoire tribal et lui donnaient une voix. Lorsqu'un saintier ambulant venait fondre la cloche, les paroissiens mêlaient au bronze leur argenterie – de vieilles assiettes, des pièces de monnaie, des chandeliers –, et n'en éprouvaient que plus d'attachement à leur cloche, incarnation de l'âme du village<sup>30</sup>. Elle marquait les heures et annonçait les grands événements saisonniers : le début et la fin des moissons, le départ des troupeaux en transhumance. Elle sonnait le tocsin pour annoncer des incursions et des menaces. Vers 1790, des sergents recruteurs parcourant la Sologne avançaient dans une série de cercles sonores chevauchants, et le temps qu'ils arrivent dans un village, tous les jeunes gens avaient disparu<sup>31</sup>. Les cloches étaient réputées repousser la foudre et les orages de grêle qui ravageaient les récoltes<sup>32</sup>, ce qui explique que tant de sonneurs aient été électrocutés au bout de leur corde<sup>33</sup>. Elles chassaient les sorcières qui commandaient aux nuages porteurs de tempêtes, et elles convoquaient les anges afin de donner plus de poids aux prières dites pendant la volée – comme dans *L'Angélus* de Millet – qu'à d'autres moments<sup>34</sup>. Par temps brumeux, c'était encore le timbre des cloches qui guidait les voyageurs égarés.

Le nombre de cloches et la hauteur du clocher renseignent souvent assez précisément sur la densité de peuplement d'une commune. Si les paroissiens se plaignaient rarement de la fréquence ou de la longueur des sonneries, beaucoup reprochaient à leur cloche de ne pas porter jusqu'aux champs<sup>35</sup>. Lorsque les provinciaux émigrés évoquaient avec nostalgie leur lointain clocher natal, ils ne songeaient pas uniquement à la présence architecturale d'une flèche dans le paysage, mais aussi à son rayon sonore.

Une carte de ces sphères d'influence acoustique ferait bien mieux ressortir la petitesse des domaines tribaux qu'une carte des communes. Une étude des communes du Morbihan au XIX<sup>e</sup> siècle semble indiquer que la population était plutôt mobile. En 1876, par exemple, plus de la moitié des gens mariés du bourg de Saint-André étaient natifs d'une autre commune. Mais dans presque tous les cas, il s'agissait d'une commune adjacente. Les « déterminants sentimentaux » (l'amour) y étaient peut-être pour quelque chose, mais on se mariait avant tout pour consolider un patrimoine foncier, quitte à épouser une cousine ou un cousin germain. Le choix du conjoint était déterminé par l'ancien système de hameaux dont les frontières – des talus, des fossés et des ruisseaux – ont disparu ou sont devenues invisibles. Les limites officielles étaient à peine plus marquées que les clôtures de territoires d'oiseaux<sup>36</sup>.

On retrouve dans toute la France ce même mode de peuplement agoraphobique des grands espaces. Jusqu'en 1886, plus des quatre cinquièmes de la population étaient encore « à peu près stationnaires » (n'ayant pas bougé de leur département de naissance)<sup>37</sup>. Plus des trois cinquièmes avaient toujours vécu dans la commune où ils étaient nés. Par ailleurs, tous les expatriés dans d'autres départements ne s'étaient pas forcément éloignés de leur territoire tribal : leur nouveau domicile pouvait être un hameau voisin, situé de l'autre côté d'une limite départementale.

Dans certaines localités, le sous-peuplement ou les querelles de clocher contraignaient parfois les habitants à aller chercher un conjoint un peu plus loin, mais là encore, ils ne s'aventu-

raient jamais sur de très grandes distances. Le laboureur veuf de *La Petite Fadette* de George Sand (1846) était ainsi horrifié à l'idée d'avoir à trouver une nouvelle femme à trois lieues de chez lui, dans « un nouveau pays ». Il arrivait qu'en cas d'extrême nécessité, les cagots persécutés, qui vivaient pour la plupart dans des hameaux dispersés (voir p. 68), aillent se marier à plus d'une journée de marche de chez eux, mais cette pratique faisait figure d'exception. Des registres paroissiaux indiquent qu'entre 1700 et 1759, sur six cent soixante-dix-neuf couples de cagots, près des deux tiers des fiancées étaient originaires d'un village à portée de voix de celui de leur promis. Les autres venaient d'assez près pour ne pas obliger les invités de la noce à faire trop de chemin. À Saint-Jean-Pied-de-Port, sur cinquante-six femmes, seules quatre avaient pris époux à plus de huit kilomètres de chez elles. Et pas plus de deux des six cent soixante-dix-neuf cagots étaient qualifiés d'« étrangers » – ce qui signifiait simplement qu'ils venaient d'une autre vallée<sup>38</sup>.

\*

MÊME AVEC DES STATISTIQUES en main et une bonne notion d'échelle, s'enfoncer dans le pays aux mille pays reste une expérience déconcertante. On ne perçoit de prime abord aucune des constantes qui finiront par se dégager, et l'on ne remarque aucun signe de l'anarchie attendue. Beaucoup de petites localités étaient en réalité organisées en juridictions souveraines, dotées de leur propre parlement et d'une constitution non écrite. Chaque village ou presque s'était donné une forme d'assemblée, notamment dans des pays d'état comme la Bourgogne, la Bretagne et la Provence, où l'influence royale avait toujours été minime. Dans le Sud, où l'impôt était assis sur le foncier, la nécessité de mesurer et de recenser les propriétés avait donné lieu à des institutions villageoises très complexes qui non seulement réglementaient l'usage des terres communales, mais administraient également les biens et géraient un budget. Lorsque les agents révolutionnaires vinrent ressusciter

les bourgs et villages supposés moribonds de la France provinciale, ils s'étonnèrent de les trouver si gaillards<sup>39</sup>.

Certains étaient des démocraties exemplaires à une époque où la France ployait encore sous le joug de la monarchie absolue. François Marlin tomba sur un endroit de ce genre lors d'une tournée en Picardie qu'il effectua en 1789. Le village de Salency, avec ses rues pavées et ses maisons propres, était gouverné, apprit-il, par son « vénérable pasteur ». Les enfants n'étaient jamais placés comme domestiques et les jeunes n'avaient pas le droit de se marier hors de la paroisse. Quelque six cents personnes partageaient ainsi en tout et pour tout trois noms de famille. Tous les habitants étaient égaux, hommes et femmes travaillaient la terre, achevant méticuleusement à la bêche le travail des charrues. Cette méthode garantissait à tous des récoltes abondantes et une égale prospérité. Garçons et filles apprenaient à lire et à écrire, qui auprès de l'instituteur gagé par les administrés, qui auprès de sa femme, et tout ce petit monde rayonnait d'un « air de santé, de tranquillité et de bonheur ». « L'idée même de crime leur est inconnue et [...] l'histoire d'une fille qui aurait violé la pudeur leur paraît une fable inventée par le mensonge<sup>40</sup>. »

Ce tableau reflète assez bien ce que pouvaient être ces villages indépendants. Comme à Salency, l'autorité était souvent confiée au curé, qui faisait davantage office d'administrateur que de ministre du culte. Sur les îles bretonnes d'Hoëdic et d'Houat, un seul et même homme, le recteur, cumulait les fonctions de maire, juge de paix, agent des douanes et de l'octroi, directeur des postes, percepteur, instituteur, médecin et pharmacien. L'arrivée dans chaque île d'un maire adjoint dans les années 1880 ne changea absolument rien à cette organisation<sup>41</sup>. Certaines municipalités étaient dirigées par des conseils qui étaient de parfaites miniatures d'une administration nationale. La petite cité de La Bresse, dans une vallée des Vosges occidentales, garda ainsi ses prérogatives judiciaires et législatives jusqu'à la Révolution. Un géographe rapportait en 1832 que « les juges de cette ville, quoique lourds et grossiers en apparence, montraient beaucoup de bon sens ». Un avocat de passage ayant cité dans son plaidoyer des textes latins du

code et des lois se vit infliger une amende par les magistrats « pour [s']être avisé de [leur] parler un idiome inconnu » et la cour lui donna quinze jours pour apprendre à plaider selon la coutume de La Bresse <sup>42</sup>.

Certains de ces villages-États s'étendaient sur des kilomètres carrés à la ronde. Le clan des pignous occupait ainsi plusieurs hameaux des environs de Thiers, dans le nord de l'Auvergne. Il avait même son propre chef-lieu, qui bénéficiait apparemment de toutes les commodités de la civilisation moderne. Tous les hommes de plus de vingt ans éalisaient un chef qui prenait titre de « Maître Pignou ». Les autres habitants ne se distinguaient que par leur prénom. Si le Maître Pignou ne se montrait pas à la hauteur de sa charge, il était révoqué et remplacé. La propriété privée leur était étrangère et tous les enfants sans distinction étaient élevés par une femme, la Laitière, qui assurait également l'intendance de la laiterie communautaire. Les filles ne travaillaient jamais aux champs mais étaient envoyées parfaire leur éducation dans un couvent, aux frais de la communauté. Les jeunes gens qui se mariaient en dehors du clan étaient irrémédiablement bannis, mais tous s'en repentaient tôt ou tard et revenaient supplier d'être réintégrés <sup>43</sup>.

Si tant de petits villages proclamèrent leur indépendance à l'époque de la Révolution, c'était parce qu'ils étaient déjà partiellement indépendants <sup>44</sup>. Ils ne cherchaient en rien à développer l'économie locale ou à s'intégrer à une société plus large. Tout changement présageait généralement un désastre ou la menace de famine. La plupart de ces communautés rêvaient plutôt de s'affranchir de toute attache, de dresser une barrière entre elles et le reste du monde, ce qui explique en partie la variété des unités de mesures d'un village à un autre : l'uniformisation aurait exposé les producteurs locaux à la concurrence d'« étrangers\* ». En s'obstinant à fonctionner en

\* Bien après l'introduction du système métrique en 1790, une « pinte » valait un peu plus d'un litre dans un village du Limousin et beaucoup plus de deux dans un autre. Le département du Nord utilisait trente-cinq mesures de capacité différentes, toutes désignées sous le même nom. Les voyageurs venus du nord constataient que leurs « lieues » s'allongeaient à mesure qu'ils progressaient vers le sud <sup>45</sup>. D'autres régions n'avaient même jamais adopté

circuit fermé, ils espéraient affiner et purifier le clan. On s'enorgueillissait tout autant dans la France d'alors que dans la plupart des sociétés tribales actuelles de ne jamais se marier en dehors du clan. Les légendes locales évoquaient souvent une dispense spéciale accordée par le pape (ou, plus sûrement, par l'évêque du diocèse) pour permettre aux membres de ces familles d'épouser de proches parents. Afin de mieux dissuader les jeunes d'abandonner leur petite patrie, on gérait les ressources du village avec une prudence de père de famille. Il arrivait même que l'on paye les garçons ou les filles pour les inciter à rester. En Bourgogne, la tribu des « chizerots » (les habitants d'Uchizy, en bordure de la Saône) se cotisait pour constituer une dot aux filles pauvres du village afin qu'elles n'aient pas à aller chercher un mari ailleurs <sup>46</sup>.

L'autonomie n'était pas un rêve utopique. C'était l'inconcevable réalité quotidienne. Les gens qui voyaient rarement un gendarme ou un juge avaient d'excellentes raisons de mettre en place leur propre système judiciaire. Les gouverneurs provinciaux qui bouclaient déjà tant bien que mal leurs fins de mois avaient de tout aussi bonnes raisons de fermer les yeux sur ces pratiques. La justice locale était essentiellement un mélange efficace de manipulation psychologique et de recours à la force. Dans des villages pyrénéens de l'Atlantique à la Méditerranée, les différends se réglaient en trois séances successives, les parties étant astreintes au silence pendant la première. La plupart des affaires étaient tranchées avant la troisième audience <sup>48</sup>. À Mandeuze, près de la frontière suisse, lorsqu'un vol avait été commis, les villageois étaient convoqués sur la place. Les deux maires tenaient chacun un bout d'un bâton et tous les habitants, soit plusieurs centaines de personnes, étaient sommés de passer dessous pour prouver leur innocence. Aucun voleur n'avait jamais osé se soumettre à l'épreuve. « Si le coupable eût été reconnu après l'avoir franchi

les anciens systèmes que le système métrique était censé remplacer. En 1807, Champollion, déchiffreur des hiéroglyphes, remarqua que les habitants des campagnes de l'Isère « ont gardé l'habitude de se servir de préférence des chiffres romains <sup>47</sup> ».

[...] il eût été fui, évité comme une bête féroce, et le déshonneur eût reflué sur sa famille <sup>49</sup>. »

\*

CETTE JUSTICE LOCALE explique peut-être l'étrange constat ressortant des statistiques criminelles du XIX<sup>e</sup> siècle, selon lequel la quasi-totalité de la population française observait scrupuleusement la loi. La criminalité semblait avoir totalement disparu de quelques départements <sup>50</sup>. Les tribunaux tenaient parfois des « audiences blanches », siégeant sans avoir aucune affaire à entendre. En 1865, dans le département de l'Aveyron (celui-là même où avait eu lieu la bataille de Roquéczière), on recensa huit condamnations pour délits contre les personnes et treize pour atteintes aux biens d'autrui. Le Cher n'enregistra que trois délits contre les personnes et aucun contre les propriétés pour ses 336 613 habitants. Si l'on en croit ces chiffres, il y aurait donc eu à l'échelle nationale (hors Paris) un délinquant pour dix-huit mille habitants en 1865.

Il n'est pas besoin d'être cynique pour se douter que la plupart des descriptions de ces républiques villageoises ne restituent qu'un pâle reflet de la réalité. Il y avait bien entendu, là comme partout ailleurs, des voleurs, des meurtriers et des violeurs. François Marlin avait traversé bien trop de villages fangeux et abandonnés des prêtres pour ne pas se laisser impressionner par Salency, mais la propreté du bourg et l'absence de criminalité étaient la face publique d'un gouvernement nécessairement despotique. La vertu autoproclamée des Salenciens avait certainement brisé bien des vies – à commencer par celle des « étrangers », des homosexuels, des « sorcières » et, peut-être plus que toute autre catégorie d'indésirables, des filles-mères. Il naissait près de dix fois plus d'enfants naturels à Paris que dans tout le reste de la France. Non parce que les Parisiennes cédaient plus facilement aux tentations de la chair, mais parce que les jeunes filles de province qui « péchaient contre la pudeur » étaient souvent contraintes de quitter leur pays <sup>51</sup>.

La justice villageoise n'était pas toujours bienveillante ni même équitable. Quiconque s'écartait un tant soit peu de la norme sociale admise – en épousant une personne plus jeune ou un étranger, en se remariant, en battant sa femme ou en se laissant battre par elle – s'exposait au rituel punitif du charivari, sérénade ou procession cacophonique, infamante et souvent violente. En Bretagne, nous dit une anthropologue, « les adultères faisaient l'objet de jonchées végétales injurieuses <sup>52</sup> ». On faisait monter la victime dans une charrette que l'on conduisait dans les villages alentour, afin de la ridiculiser jusqu'aux confins de l'univers connu. L'état déplorable des routes empêchait les produits de la terre de sortir de la région, mais il empêchait aussi la peur et la jalousie de se dissiper vers de plus vastes horizons.

Aux yeux de la minorité instruite, il n'y avait pas grande différence entre la justice villageoise et la loi de la populace. Lorsque, en 1835, une « sorcière » fut livrée au bûcher à Beaumont-en-Cambrésis, dans le département industriel du Nord, avec la complicité des autorités locales, on se serait cru ramené aux temps du Moyen Âge <sup>53</sup>. Mais la justice impériale française pouvait paraître tout aussi choquante et incongrue à des gens qui passaient leur vie entière dans une petite ville ou un village qu'aux indigènes des colonies d'Afrique du Nord <sup>54</sup>.

## Les tribus de France, II

**L**E SENTIMENT IDENTITAIRE attaché à ces petits pays était plus fort que ne le serait par la suite le sentiment d'appartenance à la France. Les paysans n'avaient ni drapeau ni histoire écrite, mais ils exprimaient leur patriotisme local exactement de la même manière que les nations : en dénigrant leurs voisins et en exaltant leur propre grandeur.

Le vaste et vulgaire répertoire de sobriquets attribués aux villages est le meilleur témoignage qui nous soit parvenu de cet orgueil subnational. Quelques communes, gratifiées d'un surnom plus flatteur, ont fini par l'adopter, comme Colombeyelles-Belles – dont on assure aujourd'hui qu'il faisait référence aux femmes, mais qui s'appliquait sans doute originellement aux vaches. Si toutes ces épithètes avaient été reprises dans la nomenclature officielle, la carte de France serait aujourd'hui couverte d'obscénités et de plaisanteries incompréhensibles. En pays lorrain, il y avait ainsi les « loups » de Lupcourt, bourgade placée sous la protection de saint Loup ; les « habits verts » de Réméréville, dont le tailleur avait autrefois coupé un lot de vestes dans un drap vert inusable ; et les « grandes poches » de Saint-Remiremont, qui portaient des manteaux aux basques plus longues que partout ailleurs. Et encore les « culs crottés » de Moncel-sur-Seille où, au temps du dégel, la boue collait aux pantalons des paysans ; les « haut-la-queue » d'Art-sur-Meurthe qui, à trop fréquenter la ville de Nancy, avaient pris des airs de citadins ; et les « dormeurs » de Buissoncourt-en-France, qui avaient creusé un énorme fossé autour de leur

Composition et mise en page



**NORD COMPO**  
m u l t i m é d i a

N° d'édition : L.01EHQN000663.001

Dépôt légal : août 2013

Extrait de la publication